questionnaire Vert.e.s ville de Genève

Maryam Yunus Ebener

*Aménagement et environnement*

Je pense qu’il ne faut plus concevoir ni planifier à l’avance comment les gens doivent occuper leur territoire, mais expérimenter avec eux, à une petite échelle, les aménagements les plus utiles et les modes de régulation les plus harmonieux. En tant que maire de la Ville d’Onex, j’ai lancé une telle démarche avec le canton, qui à notre demande, fait d’Onex une commune-test pour une multitude de micro-projets en faveur de l’amélioration de l’espace public. Si je suis élue au Conseil d’Etat, je favoriserai ce type d’expérimentation, tout en établissant les règles, en soutenant et en suivant ces projets, il s’agira aussi d’intégrer les résultats obtenus dans la planification de l’Etat. Cela se fera en étroite collaboration avec les communes, donc bien entendu la Ville de Genève. Je vois mon rôle au sein du Conseil d’Etat comme facilitateur et non comme prescripteur avec les communes.

La biodiversité des villes ne sera pas celle des paysages ouverts, ni celle des forêts. En revanche, elle a en commun avec toutes les autres le fait qu’elle prospère dans des sols perméables. Dans les villes la perméabilisation des sols sera donc l’un des enjeux majeurs, à la fois du point de vue de la richesse en espèces qui pourront peupler ces nouveaux espaces, mais également pour tempérer le climat urbain. A cet égard, Genève a la chance de voir s’écouler en son centre l’Arve, rivière glaciaire encore sous exploitée, autant du point de vue de la renaturation et de l’accès à ses rives, qu’en termes de source remarquable de fraîcheur durant les canicules.

En deux mots, la biodiversité aura besoin d’espace, et de règles d’occupation du territoire qui permettront aux habitants de cohabiter harmonieusement avec elle. C’est possible, et réalisable.

*Sécurité*

Je pense qu’il est important de préserver une police de proximité. Le rôle de la police municipale est de rassurer la population par sa présence, elle doit faire de la prévention et aider les gens. C’est ce qui est attendu d’elle, vu qu’elle n’est pas armée.

Chaque fois qu’on a voulu regrouper sous une forme ou une autre la police municipale et la police cantonale, on est venu à recréer une police de proximité. Son statut doit être très clair : la police municipale n’est pas là pour être un redresseur de torts. Elle doit être visible pour les gens, dans un esprit de service, mais pas de répression, si ce n’est qu’on compte sur elle pour les incivilités comme le bruit ou les salissures.

*Économie*

Le coronavirus offre une occasion unique pour favoriser l’économie circulaire. Cela va impliquer une réorientation de l’économie et permettra à l’Etat d’intervenir dans des aides à fonds perdus. La crise sociale provoquée par la COVID nécessite de mettre en place des mesures temporaires pour sauvegarder les emplois et éviter que les gens se trouvent ensuite au chômage ou à l’hospice générale. Les aides à fonds perdus peuvent aussi être utiles pour les entreprises. Celle-ci pourraient en bénéficier, si elles ont des projets qui visent à se réorienter et à s’adapter à l’exigence d’une transition écologique de l’économie. Pour cela, il faut fixer des conditions tel que l’obligation des charges sociales, et le fait qu’elles doivent faire le nécessaire pour préserver les emplois et les salaires, les employés doivent travailler dans des conditions correctes. On peut aussi favoriser l’économie contractuelle tel que les coopératives.